



CST DU 2 octobre 2024

Déclaration préalable

Monsieur le Président, Madame Roig, Mesdames et Messieurs les membres du CST,

**En préambule, nous tenons à saluer le courage de Madame Malet notre DGS qui du fait de son combat contre la maladie est obligée de quitter ses fonctions de plus haute responsable de l'Administration.**

**Nous lui apportons donc tout notre soutien comme nous avons pu le faire au fil de ces derniers mois et nous espérons très sincèrement qu'elle sortira vainqueur de cette épreuve.**

**1/ Dans la rubrique des points positifs et ou porteurs d'espérance,**

- Nous pouvons saluer l'organisation des jeux olympiques qui se sont bien déroulés cet été. Nous tenons à remercier l'engagement du personnel municipal mobilisé pendant ces trois semaines ainsi que les bénévoles qui ont largement contribué au succès de ces jeux. Nous souhaiterions qu'un bilan concernant les primes de toutes sortes qui doivent être octroyées aux agents concernés soit transmis aux organisations syndicales d'ici la fin de l'année. Nous souhaiterions également que les dispositions prévues pour l'augmentation des jours épargnables sur le CET soient clairement communiquées aux agents. Ne faudrait-il d'ailleurs pas une DCM à ce sujet ? **Il est toutefois bien dommage que les modalités d'octroi des primes JO soient aussi confuses depuis la fin de l'année 2023 : succession de notes émanant d'autorités différentes : d'abord certaines DGA, ensuite la DGS, suivie de la DGAtansfo , avec des consignes évolutives qui ont semé la confusion dans l'esprit des agents mais aussi des directions et des DAF... Ce qui conduit désormais à une déception relative aux montants perçus chez certains agents, et à un manque de confiance accru vis à vis de l'administration ...**
- Nous sommes également satisfaits que l'administration, ait pu communiquer assez tôt cette année le montant de la prime de fin d'année, qui, rappelons le, est révisé automatiquement chaque année, et ne peut malheureusement pas relever pas d'une négociation entre les représentants syndicaux et l'administration.

**Par contre, dans le registre des primes négociables, nous serions satisfaits que l'Administration revalorise à nouveau la prime d'été dès 2025.**

A ce sujet, nous restons troublés par un propos qui apparaît dans la lettre d'information des agents de juin 2024. Il est en effet indiqué concernant les abattements pour absence sur la prime des 600€, que : " les sommes ainsi retenues seront reversées l'année prochaine aux agents présents, via une augmentation du montant de cette prime d'été "...

En clair, les agents qui profiteront de cette augmentation le devront notamment aux pathologies dont ont souffert leurs collègues. Être poussé à se réjouir du malheur de son prochain nous semble être un message collectif malsain et totalement contraire aux valeurs de solidarité et d'humanisme, Monsieur le Président!

- En matière de soutien au pouvoir d'achat, nous vous rappelons aussi qu'il existe encore une marge de manœuvre substantielle pour augmenter la valeur faciale des titres restaurants. Il en est de même pour la complémentaire santé/ prévoyance dont les tarifs ne cessent d'augmenter d'une année sur l'autre.  
**Nous en appelons donc à un nouvel effort de l'administration à ce sujet.**
- Enfin, et sous réserve de confirmation de votre part, il semblerait que les écoles soient enfin dotées de PC par la Ville. Ce qui devrait permettre aux agents de consulter plus aisément les informations qui les concerne et bénéficier ainsi de l'accès à la communication qui leur est dû, comme à tout autre agent municipal.  
Nous avons été les premiers, il y a de cela 9 ans, à réclamer une adresse mail professionnelle pour ces agents et un accès aux contenus. Nous nous réjouissons donc de cette évolution tant attendue ! **Nous restons toutefois prudents quant à sa mise en œuvre effective et souhaiterions d'ailleurs que nous soit communiqué un échéancier précis de l'équipement de l'ensemble des écoles, ainsi que le mode opératoire qui sera mis en place pour les agents.**

## 2/ Au chapitre des mécontentements:

- Nous sommes déçus que l'Administration n'ait pas accepté notre proposition de décaler le planning fixé pour la campagne des lignes directrices de gestion qui est tombé en plein été, période peu propice pour s'investir de la part des différents acteurs concernés. Tous les acteurs concernés en ont sérieusement souffert : non seulement les agents dont beaucoup étaient mobilisés par les JO, mais aussi les DAF et SAF ainsi que les directeurs qui ont eu du mal à traiter ce dossier dans la sérénité ! Nous sommes également contrariés que la mesure senior que nous avons demandée ne soit pour l'instant pas étudiée avec plus de bienveillance.  
Par ailleurs, nous vous mettons en garde d'ores et déjà sur la procédure que vous souhaitez mettre en œuvre en 2025, qui est **est appréhendée comme une succession d'obstacles destinés à réduire les promotions et, qui plus est, vécue comme susceptible d'ouvrir la suspicion à des discriminations, et à l'arbitraire.**  
**Nous nous interrogeons fortement sur la régularité juridique des candidatures obligatoires envisagées pour la promotion interne.**
- S'agissant du RIFSEEP, nous déplorons que ce dossier prenne de plus en plus la forme d'une usine à gaz, s'étire dans le temps, se complexifie régulièrement et laisse en attente de très nombreux agents qui espèrent, depuis plusieurs années pour certains, être enfin reconnus selon leur juste valeur. Plusieurs d'entre eux mériteraient que leur cas, qui n'a strictement rien à voir avec cette refonte, soit enfin traité.  
**Le blocage de ces dossiers depuis de nombreux mois (voire années pour certains) constitue une marque de déshumanisation de la gestion des RH.**
- Autre point de désarroi : la perception égarée de certains élus au sujet de la réorganisation.  
Nous avons pris connaissance des propos tenus, début septembre, dans le quotidien La Provence, par Monsieur l'Adjoint au Maire délégué à la transition écologique, qui s'enorgueillit de la "*réparation de l'administration*" effectuée par la nouvelle municipalité. Cette affirmation apparaît totalement déconnectée des réalités dans la mesure où les réorganisations successives, menées à la hussarde et loin d'être terminées, les purges qui ont décimé l'encadrement et le refus dogmatique à se référer aux expériences passées dans certains dossiers, **ont déconstruit brique par brique l'administration municipale depuis 4 ans. Cette situation aboutit, non seulement à la détresse bien réelle des agents, mais aussi à une quasi paralysie de l'administration dans certains domaines (à titre**

*d'exemple, l'article récent de la Provence sur le défaut de politique de maintenance de la piscine vallier depuis des mois...)*

- Dans le domaine de l'éducation, nous tenons à vous signaler que l'accueil, à l'école maternelle, des tout petits qui ne sont pas encore propres, pose de graves problèmes aux personnels concernés, et nous demandons à la DGAPM, et plus particulièrement à la DE que des mesures de renfort soient rapidement étudiées. En effet, les ATSEM, qui, on le rappelle, ne sont pas auxiliaires de puéricultures, sont contraintes de changer de nombreux enfants qui portent encore des couches, au détriment de leurs autres missions et de leur santé. Le taux d'encadrement de ces petits écoliers est beaucoup trop important : 25 enfants en très bas âge placés sous la responsabilité d'un seul agent. Il ne faut pas s'étonner alors que de graves incidents puissent avoir lieu ...

Dans le domaine scolaire, nous attirons aussi votre attention sur les agents contractuels qui ont commencé leurs missions sans contrat signés... Ça fait désordre !

Nous saisissons l'occasion pour rappeler que la F3SCT doit effectuer les visites des sites qui sortent de terre. Or ce n'est pas le cas : les malfaçons des nouvelles écoles n'ont donc pas pu être relevées.

**Pour terminer, nous attendons, avec beaucoup de circonspection, les détails de la énième réorganisation annoncée pour la fin de l'année, dont nous sommes hélas certains qu'en l'état actuel, elle participera encore davantage à renforcer le désordre et la souffrance au sein des services.**

Au fond, Monsieur le Président, ce mouvement perpétuel de réorganisation n'apporte rien, si ce n'est un enrichissement de la dialectique marxiste par un nouveau concept : après la révolution permanente, nous avons désormais l'instabilité permanente !

Nous vous remercions pour votre attention.